

Le C.I.O. DE FREJUS

558, Rue Henri Giraud

Tél. : 04 94 19 52 40

Fax : 04 94 44 48 21

Email : cio.frejus@ac-nice.fr

est ouvert
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de
13h00 à 17h30

•
Le C.I.O. est ouvert pendant
les petits congés :
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

**Les Conseillers d'Orientation
Psychologues**

reçoivent le public sur rendez-vous,
téléphoner au secrétariat
pour les horaires

PLAN D'ACCES DU C.I.O. DE FREJUS



C.I.O. DE FREJUS

558, Rue Henri Giraud

Tél. : 04 94 19 52 40

Fax : 04 94 44 48 21

Email : cio.frejus@ac-nice.fr

centre d'information
et d'orientation
de Fréjus

académie
Nice

éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Service public gratuit



Le Centre d'Information et d'Orientation

Lieu d'accueil, d'écoute et de conseils

Pour qui ?

Tous les publics

Jeunes, scolarisés ou non

Parents, éducateurs

Professionnels de l'éducation et de la formation

Adultes

Pourquoi ?

Travailler les questions d'orientation

Etre écouté et conseillé

Etre informé sur les possibilités d'études et de formations

Etre conseillé sur son orientation

Comment ?

Par un entretien individuel approfondi avec un conseiller d'orientation-psychologue

En consultant de la documentation sur :

- Les études
- Les formations
- Les secteurs professionnels
- Les métiers

Le Conseiller d'Orientation Psychologue

Un spécialiste du conseil en orientation

Par sa formation de psychologue

Par sa connaissance du système éducatif

Par ses informations sur l'environnement socio-économique

C'est à partir de la situation de chacun et de ses interrogations, que le conseiller d'orientation psychologue aborde, dans le respect de la confidentialité, les problématiques d'orientation.

Il utilise des techniques qui lui sont propres :

- Entretiens individuels
- Tests
- Questionnaires d'intérêts ou de personnalité,
- Animation de groupe...

Le C.I.O. dans son environnement

Un pôle d'observation et d'animation

Le C.I.O. joue un rôle d'observation et d'animation dans son secteur géographique pour :

- L'analyse du fonctionnement de l'orientation
- Le suivi des élèves
- La mise en place d'actions d'information et d'orientation

Il est représenté par le Conseiller d'Orientation-Psychologue dans les établissements scolaires du second degré et à l'université.

Il entretient des relations avec divers partenaires dans son bassin d'emploi-formation :

- Les services liés à l'insertion (Mission Locale, ANPE, MGI...)
- Les organisations professionnelles (CFA, Chambre des Métiers, CCI...)
- Les services médicaux-sociaux
- Les associations ...

